

# Concept de sélection Tennis de table

CM, Gwangju/KOR

Version: 4, 26 mars 2010

## 1. Date de la manifestation

Du 25 octobre au 3 novembre 2010

## 2. Conditions d'admission de l'ITTF/PTT

Quota total : 304 (192 hommes et 112 femmes), simples et team compris. Tous les détails de répartition dans les différentes catégories figurent dans les informations générales transmises par l'ITTF Para TT Selection Officer (cf. annexe), de même que toutes les précisions nécessaires concernant l'éligibilité. La position sur la liste mondiale au 1<sup>er</sup> janvier 2010 est principalement déterminante.

Ce document devrait faire partie intégrante du concept de sélection.

## 3. Sélections

### 3.1 Directives générales

Aux compétitions de sélection, l'athlète doit apporter la preuve qu'il planifie et peut réaliser des performances optimales dans un délai donné.

La Commission spéciale du sport de Swiss Paralympic (FAKO) prend la décision concernant la sélection et la transmet au Conseil de fondation (CF) de Swiss Paralympic. Le Conseil de fondation de Swiss Paralympic prend la décision définitive concernant la sélection.

### 3.2. Période de sélection

Pour l'évaluation et la demande de sélection à la FAKO de Swiss Paralympic, la CT/association tient compte de toutes les compétitions qui se déroulent durant la période suivante:

01.01.2009 - 30.06.2010

La date limite du 30.06.2010 reste dépendante des délais d'inscription et du calendrier d'annonce des sélections par l'ITTF/PTT.

### 3.2 Critères de sélection

Critères principaux: les performances suivantes sont exigées:

Limite A: deux victoires contre un joueur du 1<sup>er</sup> tiers de la liste mondiale de la classe correspondante.

Limite B: remplir les critères de l'ITTF/PTT (sur la base de son classement mondial au 01.01.2010)

**Réaliser la performance exigée ne signifie pas automatiquement une sélection!**  
**Valeur A = proposition de sélection, valeur B = sélection débattue**

Les critères complémentaires suivants s'appliquent également à la sélection (par degré de priorité):

1. Avis de l'entraîneur
2. Courbe de la forme
3. Santé
4. Potentiel de médaille
5. Potentiel de diplôme
6. Liste des résultats par nation vérifiée

### 3.4 Clause médicale

Les athlètes avec un potentiel de médaille prouvé peuvent bénéficier d'une réglementation particulière pour raisons médicales.

La preuve médicale doit être donnée **immédiatement** après la maladie – ou le début de la blessure. En même temps, la CT/association fait une proposition à la FAKO de Swiss Paralympic pour des compétitions alternatives ou des possibilités d'évaluation analogues.

### **3.5 Sélection tactique**

Un athlète peut être proposé à la sélection pour des raisons tactiques.

La participation à une compétition est possible pour des raisons tactiques dans les disciplines pour lesquelles les critères de sélection n'ont pas été atteints.

## **4. Communication**

La CT/association garantit que les athlètes et les entraîneurs concernés ont vu, lu et compris le concept de sélection.

La CT/association soumet sa demande de sélection à SSFR/PLUSPORT, qui la transmet à la FAKO de Swiss Paralympic.

La FAKO prend sa décision concernant la sélection et la transmet au Conseil de fondation de Swiss Paralympic. Le Conseil de fondation de Swiss Paralympic prend la décision de sélection définitive.

Swiss Paralympic informe l'entraîneur en chef/les responsables de la discipline oralement de la décision définitive. Ceux-ci informent immédiatement les athlètes concernés par téléphone. Une fois cette première phase de communication achevée, tous les athlètes de Swiss Paralympic sont informés par écrit de la décision qui a été prise.

La CT/association informe elle-même directement les candidats qui ne figurent pas sur la liste des candidats présélectionnés. Swiss Paralympic informe le public par un communiqué de presse seulement quand tous les athlètes et membres de la délégation ont été notifiés.

## 5. Dates

Remise de la demande de sélection par la CT: 01 mai 2010  
Date officielle de la sélection par Swiss Paralympic: 15 juin 2010

### FAKO SWISS PARALYMPIC

  
Veronika Roos

  
Christof Baer

  
Roger Getzmann

### CT/association Discipline

  
Jacqueline Blanc  
Chef de la CT

  
Philipp Zeugin  
Entraîneur national

**Berne, le 27 mars 2010**

Annexe : ITTF Para TT, World championships October 20-29.2010, Gwangju Metropolitan City,  
Korea – General informations